

Lot n° : **6**

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
Ville des SABLES D'OLONNE

Rue du Taillis

Lotissement à usage principal d'habitation " Le Taillis des Olonnes"

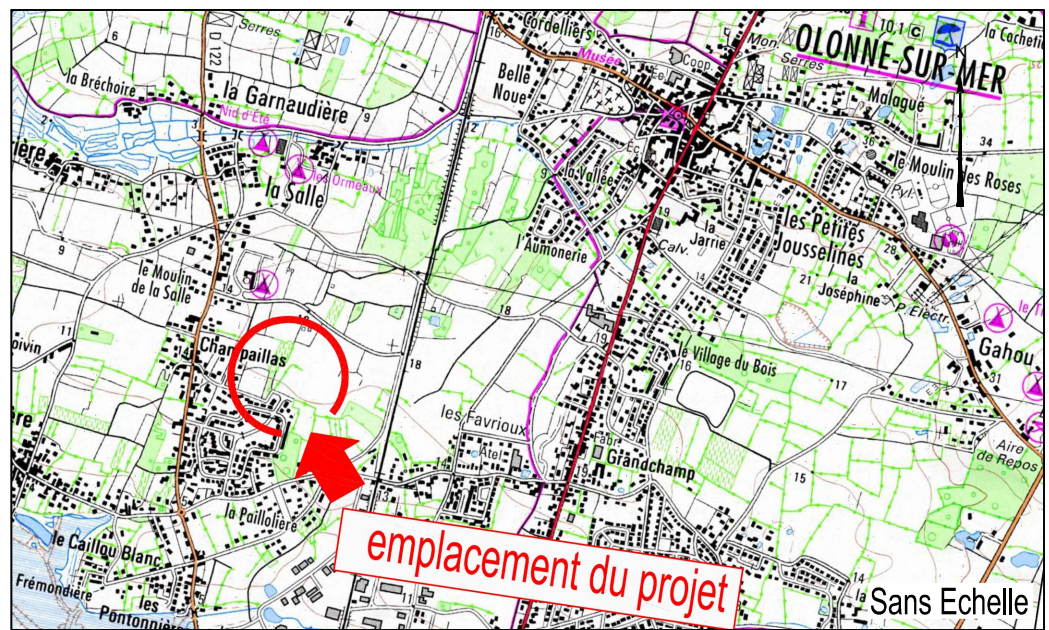
autorisé par arrêté N°PA 085 194 19 A0008 en date du 28 novembre 2019

Cadastre :
 166 BX n°370 : 259 m²
 166 BX n°386 : 639 m²
 Superficie totale : 898 m²

PLAN INDIVIDUEL GLOBAL

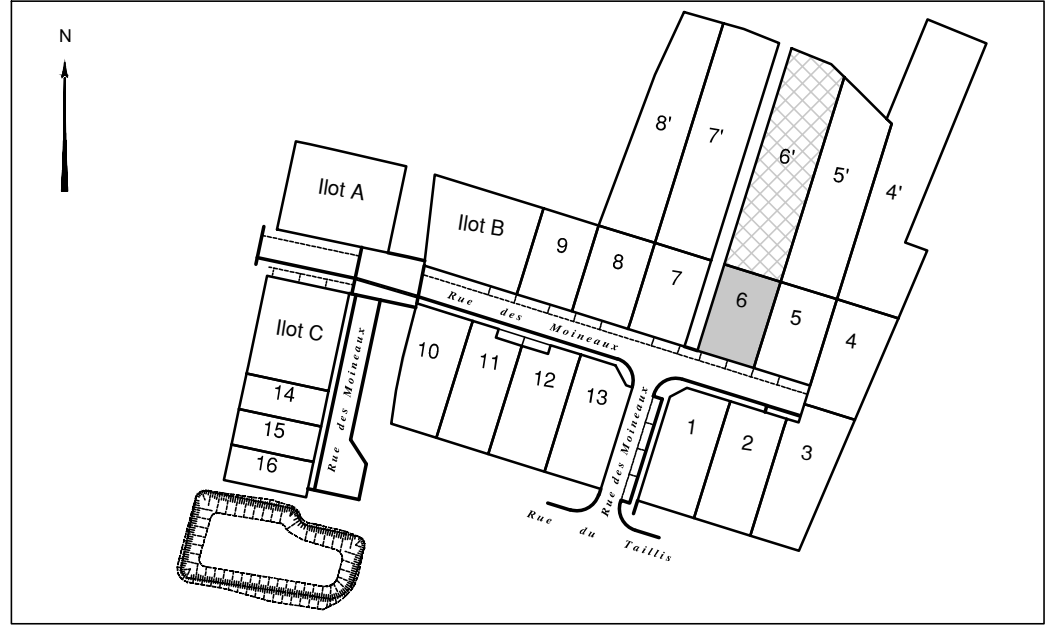
Adresse :
 23, Rue des Moineaux

PLAN DE SITUATION



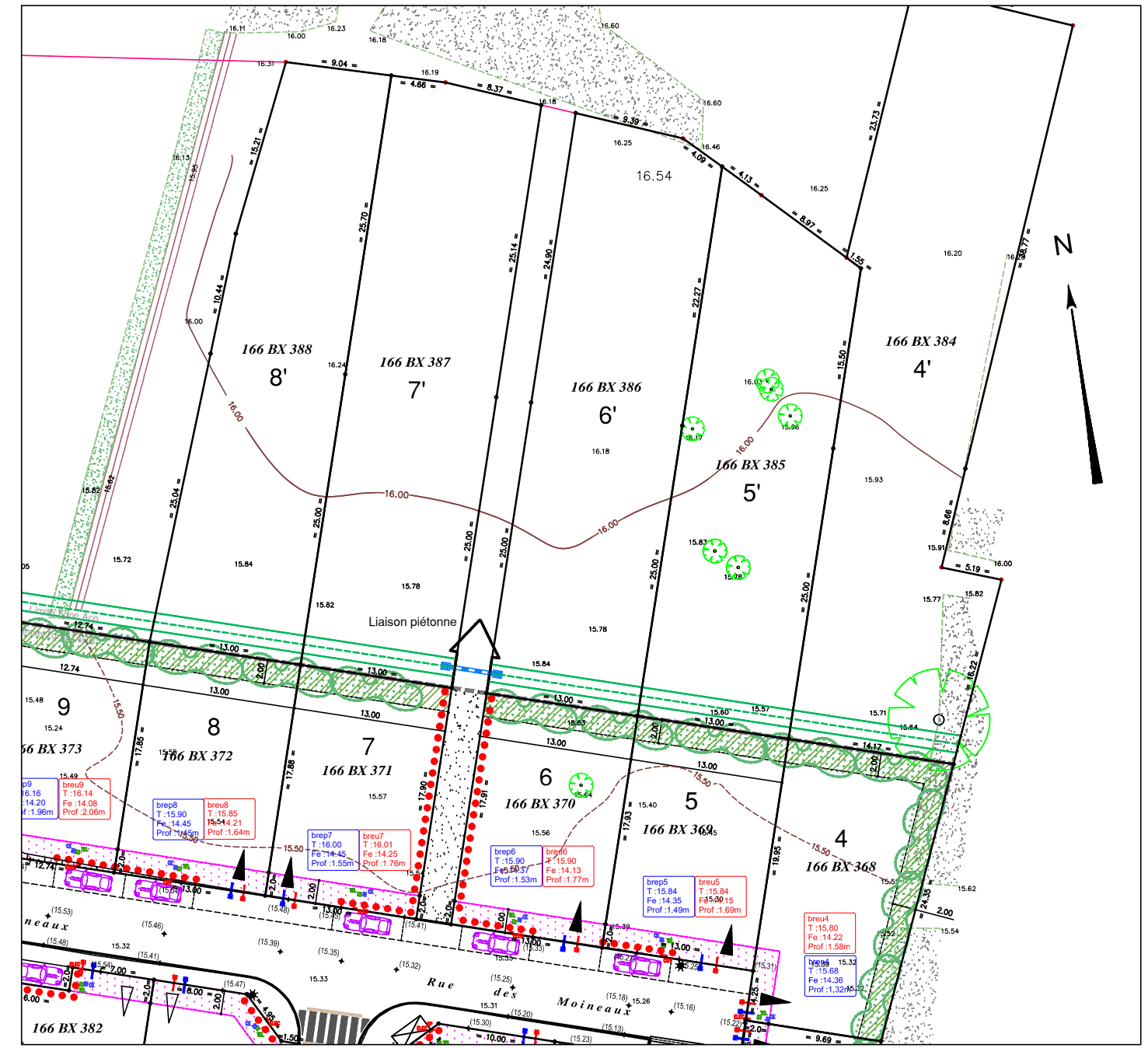
Maître d'Ouvrage
LODGIM
 AMÉNAGEUR • LOTISSEUR
 La Croisée
 Port Bourgenay
 85 440 TALMONT SAINT HILAIRE

PLAN D'ENSEMBLE



Architecte DPLG
Di Concept
 Sébastien BLANDIN-BOISSEAU
 Architecte D.P.L.G.
 1691 Av. De L'Atlantique
 85440 Talmont Saint Hilaire
 -Architecture
 -Design
 -Infographie
 Contact : adiconcept@stfr.fr
 Tél. : 02 44 41 22 64
 Port. : 06 83 46 06 89

GÉOUEST
 DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
 270 Av. François Mitterrand
 85340 LES SABLES D'OLONNE
 Tél. 02 51 23 85 52 - lessablesdolonne@geouest.fr



Légende

- Zone non aedificandi
 - Zone de protection de la végétation existante ou à planter
 - Accès automobile privatif interdit
 - Emplacement préférentiel du parking privatif non clos
 - Emplacement obligatoire du parking privatif non clos
 - Emplacement des places de stationnement publiques
 - Plantation projetée (emplacement de principe)
 - Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
 - Végétation existante conservée (confortation possible)
 - Talutage de voirie dans l'emprise du lot
 - Aire de présentation des containers d'ordures ménagères
 - Cote du terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilisation)
 - Cote projet voirie (à vérifier après travaux de finition)
 - Borne = 13.00 = Cotes périmétriques des lots
- Ouvrages hors sol (emplacement indicatif) :**
- Candélabre
 - Poteau incendie
 - Emplacement du coffret électrique, des citerneaux de téléphone et d'eau potable
 - Regard tabouret EU
 - Regard tabouret EP
 - Cote tampon du regard EU
Cote radier du branchement EU
 - Cote tampon du regard EP
Cote radier du branchement EP
- Ouvrages hors sols**
- Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (EU, EP, AEP, ELEC, TEL, candélabres).